



Initiales des directeurs

Nouvelle école alternative de Longueuil
Conseil d'établissement provisoire
Séance ordinaire du 4 juin 2009

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement provisoire de la nouvelle école alternative de Longueuil, tenue le 4 juin 2009 à 19 h, à la salle Aster du siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, au 13, rue St-Laurent Est à Longueuil.

Membres :

Sont présents :

Mesdames Élise Cournoyer
 Mélanie Caron
 Amélie Chabot
 Marise Vitti

Messieurs Bernard Parent
 François Ouellet
 Patrice Potvin

Sont également présents :

Mesdames : Dominique Blain, directrice, École Plein Soleil

 Gloria Fernandez, responsable, service de garde Samuel
 de Champlain/Petits Castors

 Ginette Vincent, directrice adjointe du service des
 Ressources éducatives

Sont absents:

Mesdames Mélanie Arsenault
 Nathalie Guimont

Monsieur Patrick René

Considérant l'absence de Patrick René, il est proposé par Patrice Potvin que François Ouellet assume la présidence de la séance du conseil d'établissement pour ce soir.

Ouverture de la séance

François Ouellet déclare la séance ouverte, il est 19 h.

76-CEP-2008-2009

1. Adoption de l'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 mai 2009
3. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Rencontre avec Sylvie St-Amand du service de garde
6. Budget
7. Code de vie
8. Listes d'effets scolaires et frais chargés aux parents
9. Choix du matériel didactique et des manuels scolaires
10. Photographe scolaire
11. Parole aux représentants du Comité de parents
12. Parole au service des Ressources éducatives
13. Parole à la direction
14. Paroles aux membres

| | |
|------------------|--|
| 77-CEP-2008-2009 | <p>15. Divers 15.1 Choix d'une date pour l'assemblée générale de septembre 15.2 Souper de fin d'année du CÉP 16. Levée de l'assemblée</p> <p>Il est proposé par Gloria Fernandez que l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p>Adoptée unanimement.</p> |
| 77-CEP-2008-2009 | <p>2. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 avril 2009</p> <p>Il est proposé par Amélie Chabot que le procès verbal soit adopté.</p> <p>Adoptée unanimement.</p> |
| 78-CEP-2008-2009 | <p>3. Suivi au procès-verbal Aucun.</p> <p>4. Parole au public <u>M. Roger Massé</u> Il n'est pas d'accord pour l'horaire prolongé car cela affecterait trop les enfants (sommeil, stress). Aimerais connaître les raisons de prolonger les journées.</p> <p><u>Madame Bezar</u> Elle demande d'intégrer ses enfants en septembre 2009 dans la nouvelle école mais n'a pas fait le processus.</p> |
| 78-CEP-2008-2009 | <p>5. Rencontre avec Sylvie St-Amand, technicienne au service de garde</p> <p>Le personnel n'est pas encore déterminé, ça reviendra à des ententes syndicales. Par ancienneté, les éducatrices des deux écoles (Petits Castors et Plein Soleil) pourraient venir se greffer à l'équipe déjà en place à Jean-De Lalande. Nous discutons des horaires et répondons à quelques questions.</p> <p>Il est proposé par Patrice Potvin qu'il n'y ait pas de frais d'inscription au service de garde pour l'année 2009-2010 et que les parents ayant déjà déboursé ces frais seront crédités dans les premières factures.</p> <p>Adoptée unanimement.</p> |
| 79-CEP-2008-2009 | <p>6. Budget initial</p> <p>CONSIDÉRANT que les règles d'allocations régissant la préparation du budget initial 2009-2010 prévoient qu'une répartition soit faite en tenant compte de la population étudiante estimée pour l'année en cours;</p> <p>CONSIDÉRANT que le Conseil d'établissement doit adopter un budget qui maintient l'équilibre entre d'une part les dépenses et d'autre part les ressources allouées par la Commission scolaire et les revenus propres de l'établissement;</p> <p>Il est proposé par Patrice Potvin que le budget initial pour l'année 2009-2010 au montant de 1 797 073 \$ soit adopté tel que déposé sous le document numéro 3.</p> <p>Adoptée unanimement.</p> |

| | |
|------------------|--|
| 80-CEP-2008-2009 | <p>7. Code de vie</p> <p>Élise Cournoyer propose l'approbation du code de vie tel que modifié.</p> <p>Adoptée unanimement.</p> |
| 81-CEP-2008-2009 | <p>8. Liste des effets scolaires et frais chargés aux parents</p> <p>Patrice Potvin propose l'approbation de la contribution demandée aux parents pour l'année 2009-2010. Le conseil d'établissement a pris connaissance des documents présentant la liste des effets scolaires pour l'année 2009-2010..</p> <p>Adoptée unanimement.</p> |
| 82-CEP-2008-2009 | <p>9. Choix du matériel didactique et des manuels scolaires</p> <p>Aucun manuel ni cahier d'exercice ne sera utilisé. Plusieurs guides et matériel reproductible seront utilisés en mathématique et en français. Le CÉ est informé du choix du matériel didactique et des manuels scolaires.</p> <p>Adoptée unanimement.</p> |
| 83-CEP-2008-2009 | <p>10. Photographe scolaire</p> <p>Bernard Parent propose de faire affaire avec la compagnie Image Image et de demander l'option "famille".</p> <p>Adoptée unanimement.</p> <p>11. Parole aux représentants du comité de parents</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>12. Parole au service des Ressources éducatives</p> <p>Encore de gros mercis et félicitations.</p> <p>13. Parole à la direction</p> <p>Très heureuse d'être enfin nommée comme direction dans la nouvelle école, Dominique Blain propose de refaire un processus pour accueillir de nouvelles familles dès septembre, mais les membres ne sont pas d'accord :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ ne pas créer de précédent; ○ être équitable pour les autres familles; ○ manque de temps; ○ ne pas surcharger les groupes pour la première année. <p>14. Parole aux membres</p> <p>Élise Cournoyer souligne la nomination de Dominique Blain et la félicite pour tout son travail et son implication.</p> <p>15. Divers</p> <p>15.1 Choix de date pour l'assemblée générale de septembre</p> <p>Il est proposé comme choix: 9, 10, 15, 16 septembre. Aussi, ne pas oublier la feuille d'implication parentale à présenter.</p> <p>15.2 Souper de fin d'année du CÉP</p> |

84-CEP-2008-2009

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Élise que la séance prenne fin . Il est 21h45.

Adoptée unanimement.

Président

Directeur